

**Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères
Secteur Haguenau / Saverne**

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

Séance du jeudi 23 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois janvier à dix heures trente minutes, le Comité Directeur s'est réuni, sous la présidence de M. Philippe SPECHT.

Sont présents :

Délégués Titulaires des Collectivités adhérentes :

- **SMICTOM DE SAVERNE** : Mme Michèle FONTANES. MM. Joseph CREMMEL, Gilbert HUTTLER, Claude KAMMERER.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN** : MM. René STUMPF, Jacky KELLER.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN** : MM. Marc MOSER, Fernand HELMER, Etienne ROECKEL.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN** : MM. Jean-Georges HAMMANN, Jean-Marie CRIQUI, Daniel LENGENFELDER.

- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU** : Mme Marie-Claude PAULEN, MM. Philippe SPECHT, André ERBS, Daniel KLIEBER, René GRAD, Jean-Marc STEINMETZ, Raymond GRESS, Michel KNITTEL, Alain BIETH, Alain WACK, André DISS.

Délégués Suppléants des Collectivités adhérentes :

- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU** : MM. Rémy PETER, Clément JUNG, Christian CAILLARD.

Membres absents excusés :

Mmes Carine OBERLE, Sophie BIEBER. MM. Daniel BASTIAN, Helmut STEGNER, Robert METZ (pouvoir à M. René STUMPF), Marcel MICHEL, Michel LORENTZ, Claude KERN, Claude LITT, Daniel GAUPP, Gérard BECKER.

Y assistent en outre :

Cathy KOLMER, Carole SCHERER, Nicolas DAMMAN, Christian HEY, Pascal KNAPP.

A 10h30 le Président Philippe SPECHT ouvre la séance du Comité Directeur en remerciant toutes les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de cette réunion. Il s'agit de la dernière réunion de cette mandature.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jacky KELLER, délégué de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Président passe à l'ordre du jour.

Le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu d'ajouter un point à l'ordre du jour :

1. Affectation du résultat.

Le Comité Directeur accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 20 DECEMBRE 2019

Le Président propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 20 décembre 2019.

Aucune observation particulière n'étant soulevée, le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 20 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DIVERSES

a. Evolution des prix de reprise des matériaux

Le Président commente le tableau d'évolution des prix de reprise des matériaux à fin décembre 2019, remis en séance.

Le tableau a été simplifié ; les données en gras sont celles à retenir (les moyennes annuelles et les dernières évolutions).

Les Journaux et autres papiers-cartons ont encore perdu 6€/t en décembre. Même le nouveau marché LINGENHELD pour le carton des déchèteries va débiter en janvier avec un prix négatif (-3,9€ contre -64€ en décembre).

Sur 1 an les reprises annuelles ont perdu 300 000€. Par rapport à 2011 elles ont perdu 1M€. En Europe les collectes de papiers ont beaucoup plus augmenté que les besoins de nouveaux papiers.

b. Refus de tri

Le Président commente le tableau des refus de tri avec les deux dernières caractérisations du mois de décembre 2019 (excellentes, autour de 8%), remis en séance.

En moyenne, les refus de tri du porte à porte 2019 sont meilleurs qu'en 2018.

➤ CdC du Pays de la Zorn :	10,30 % (10% en 2018)
➤ CdC de Brumath :	17,53 % (17,20% en 2018)
➤ SMICTOM de Saverne :	15,44 % (16,30% en 2018)
➤ CdC de la région de Haguenau :	15,25 % (15% en 2018)
➤ CdC de la Basse-Zorn :	12,76 % (11,90% en 2018)
➤ CdC du Val de Moder :	12,10 % (12,90% en 2018)
➤ CdC du Pays Rhénan	10,22 % (14,50% en 2018)
➤ CdC de Bischwiller :	25,14 % (26,30% en 2018).

Pour le marché ALTEM les refus moyens pondérés ont diminué de 6,6% à 14,37%.

Les refus de tri de la benne papier-carton en déchèteries sont stables à 3,89%.

Entre 2018 et 2019 les tonnes de refus ont diminué de 8,6%, mais le coût des refus est passé de 442000€ à 463000€ (+4,75%) parce que les refus sont plutôt allés en enfouissement (TGAP de 41€).

c. Divers évènements à venir

24 janvier : Audit ISO 14001 de l'ISDND de Weitbruch.
M. HELMER, maire de Weitbruch, en profite pour informer l'assemblée que l'ISDND de Weitbruch est bien perçu auprès des citoyens.

d. Contrats d'objectif CITEO 2019 et 2020

Le Président rappelle aux membres que grâce à la soumission à CITEO d'un contrat d'objectif bien alimenté par les EPCI de collecte et le SMITOM, nous allons recevoir le tiers du soutien à la transition 2019 correspondant à ce contrat d'objectif, soit environ 200 000€.

Les 2 autres tiers soit 400 000€ environ sont obtenus grâce à l'amélioration des collectes d'emballages en 2018 et grâce à l'engagement vers l'Extension des Consignes de Tri.

Il s'agit maintenant de montrer à CITEO que les actions prévues ont bien été réalisées et les fruits qu'elles ont portés.

Les 200 000€ en jeu en 2020 seront assujettis pour moitié au bilan des actions 2019 et pour moitié à l'élaboration d'un nouveau contrat d'objectif 2020.

Le SMITOM a organisé, avec CITEO, une réunion le 14 janvier au SMITOM, pour aider les collectivités à déclarer l'avancement des opérations que le SMITOM a déclarées dans le cadre du plan d'action 2019. La liste des actions et objectifs a été transmise à chaque EPCI au mois de décembre.

Les déclarations d'avancement des actions devront être faites avant fin février.

M. HEY informe les membres que tous les agents des collectivités membres sont venus assister à la réunion.

3. STATISTIQUES

Le Président commente le tableau d'évolution des déchets à fin décembre 2019.

En 2019 les déchets produits ont augmenté de 1,83%, et les déchets traités par le SMITOM ont baissé de -9,36%, notamment dû à l'arrêt de l'usine pendant les travaux.

Les déchets SMITOM incinérés (OMR, assimilables et refus de tri) ont augmenté de 4,62% et représentent 179 kg/hab/an.

Les collectes sélectives sont stables et atteignent 117 kg/hab/an.

Le verre baisse très légèrement de -0,75% ce qui représente 41 kg/hab/an.

Légère augmentation des végétaux (0,75%), des DEEE (3,48%) et du bois (1,55%). Les bennes Eco-Mobilier augmentent de 18,93%.

Baisse de l'enfouissement (-47%) Cette baisse s'explique par l'arrêt progressif des apports de DAE de SUEZ, SCHROLL et LINGENHELD.

En 2019, chaque usager a produit environ 520 kg de déchets contre 507 kg en 2018 soit une augmentation de 2%.

M. HEY en profite pour informer les membres des très bons résultats techniques de l'UVED, avec un rendement énergétique moyen en 2019 de 77%. L'UVED du SMITOM fonctionne très bien et est une des usines, en France, qui a les meilleurs rendements.

4. COMPTE DE GESTION 2019

Le Président laisse la parole à M. Pascal CLAUSS, Trésorier Principal, qui informe les membres que le Compte de Gestion de l'exercice 2019, présente les mêmes soldes que le Compte Administratif.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion 2019.

5. COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Président soumet au Comité Directeur le Compte Administratif de l'exercice 2019, qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées :	9 336 285,00 €
Recettes réalisées :	9 211 191,96 €
Déficit de fonctionnement :	125 093,04 €
Excédent de fonctionnement reporté :	4 134 654,13 €
Excédent global de fonctionnement :	4 009 561,09 €

Section d'investissement :

Dépenses réalisées :	5 400 000,00 €
Recettes réalisées :	202 945,64 €
Déficit d'investissement :	5 197 054,36 €
Excédent d'investissement reporté :	8 779 567,57 €
Excédent global d'investissement :	3 582 513,21 €

Résultat de clôture :

Excédent global :	7 592 074,30 €
-------------------	----------------

Il informe les membres que ce Compte Administratif a été examiné, en détail, par la Commission Finances réunie le 17 janvier dernier.

Le Président laisse la parole à M. Joseph CREMMEL, vice-président en charge des finances, qui commente en détail le Compte Administratif.

Il informe notamment les membres du taux de réalisation de la section de fonctionnement :

- 67% pour les dépenses,
- 94,37 % pour les recettes.

Pour la section d'investissement, les travaux prévus budgétairement en 2019 ne seront finalement réalisés qu'en 2020. Notamment les travaux des locaux sociaux qui devraient débuter fin février début mars et devraient se terminer au mois d'août.

De même pour la création du casier 4 à l'ISDND de Weitbruch. Les travaux devraient débuter en mai pour un casier opérationnel au mois d'octobre.

Après avoir écouté les explications de M. CREMMEL et selon l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte Administratif est débattu, l'assemblée délibérante désigne son Président pour ce point.

M. Fernand HELMER, délégué de la CdC de la Basse-Zorn, est désigné à l'unanimité par l'assemblée, comme Président pour ce point.

Le Président ayant quitté la salle, M. Fernand HELMER demande s'il reste des questions, ce qui n'est pas le cas, et met au vote le Compte Administratif de l'exercice 2019.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif 2019, chapitre par chapitre, tel que présenté.

Le Président ayant rejoint la salle, M. Fernand HELMER lui annonce que le Compte Administratif 2019 a été approuvé à l'unanimité et le félicite au nom de tout le Comité Directeur pour l'excellente gestion du SMITOM.

Le Président remercie l'assemblée pour son unanimité et sa confiance.

6. AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à l'instruction M14 il convient d'affecter le résultat du Compte Administratif.

Le modèle du SMITOM (l'essentiel des prestations sont des DSP) ne nécessitant pas d'augmenter les excédents d'investissement, le Président propose de maintenir les excédents de fonctionnement dans la section de fonctionnement.

Ceci permettra au SMITOM de pallier les augmentations de dépenses de fonctionnement prévisibles dans les prochaines années (extension des consignes de tri, forte baisse des prix de reprise des recyclables, forte baisse des DAE à l'ISDND de Weitbruch, forte hausse du marché bois) et de repousser de 2-3 années les besoins d'augmentation des tarifs.

Les excédents de l'exercice 2019 seraient donc repris comme suit :

Article 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 4 009 561,09 €
Article 001 (excédent d'investissement reporté) : 3 582 513,21 €

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Article 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 4 009 561,09 €
Article 001 (excédent d'investissement reporté) : 3 582 513,21 €

7. BUDGET PRIMITIF 2020

Le Président laisse la parole à M. CREMMEL qui présente aux membres le Budget Primitif de l'exercice 2020. Cette proposition a été examinée par la Commission Finances réunie le 17 janvier dernier.

Ce Budget est proposé en équilibre pour les montants suivants :

RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 343 316,09 €
RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 697 979,30 €
Soit un montant total de	19 041 295,39 €

Cette proposition de Budget Primitif tient compte :

1. des reports de la section d'investissement de l'exercice 2019,
2. de l'excédent d'investissement de 2019,
3. de l'excédent de fonctionnement cumulé de l'exercice 2019,
4. de l'inscription de provisions d'un montant de 61 000€ pour la post-exploitation du CSDND de Weitbruch,
5. des tarifs proposés et validés lors du Comité Directeur du 20 décembre 2019,
6. d'une ristourne exceptionnelle de 800 000€ ;
7. de la neutralisation budgétaire de l'amortissement du fonds de concours accordé à EVNA

M ERBS propose que les documents budgétaires fournis aux élus soient datés afin de leur permettre d'utiliser toujours le document le plus récent.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le Budget Primitif 2020, chapitre par chapitre, ainsi présenté.

8. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le Président informe les membres que suite à la délibération prise le 4 octobre dernier, l'assiette de cotisation à prendre en compte pour le risque prévoyance n'a pas été indiquée.

Après consultation des agents et leurs avis favorables, le Président propose de retenir l'assiette de cotisation renforcée comprenant le traitement de base, la NBI et le régime indemnitaire.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

RETIENT l'assiette de cotisation renforcée comprenant le traitement de base, la NBI et le régime indemnitaire, pour le risque prévoyance,

AUTORISE le Président, respectivement un Vice-Président, à signer les documents à intervenir.

9. AVENANT N°1 – MARCHE DE TRAITEMENT DES COLLECTES SELECTIVES EN PORTE A PORTE

Le Président informe les membres que dans le cadre de l'échange de déchets avec le SMICTOM d'Alsace Centrale, il y a lieu de diminuer les quantités du marché SCHROLL pour permettre au SMITOM de dévier environ 2500 tonnes de recyclables vers le centre de tri du SMAC.

C'est l'objet de l'avenant n°1 proposé.

Les caractérisations des collectes des secteurs destinés à être triés sur le SMICTOM d'Alsace Centrale continueront cependant à être réalisées chez ALTEM. Les recyclables des camions caractérisés seront alors triés chez ALTEM.

Le montant annuel de l'avenant correspond à -2500t à 134€/t soit -335 000€/an, soit 16% de diminution du marché.

L'avenant prend effet au 1er avril 2020.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE la mise en place d'un avenant n° 1 au marché SCHROLL de traitement des collectes sélectives en porte à porte,

AUTORISE le Président, respectivement un Vice-Président, à signer l'avenant n° 1 au contrat SCHROLL pour le traitement des collectes sélectives en porte à porte.

10. DIVERS

M. Alain WACK signale aux membres du décès de M. FISCHER Paul, maire honoraire de la commune de Mittelshaeffolsheim.

Sur proposition du Président le tableau lumineux qui décore le fond de la salle de réunion sera conservé lors des travaux d'aménagement 2020.

Plus aucun délégué ne souhaitant intervenir, le Président remercie toute l'assemblée présente pour sa collaboration tout au long de cette mandature. A ceux qui s'arrêtent le Président souhaite une bonne retraite et aux autres « bon courage ».

La prochaine réunion du SMITOM devrait avoir lieu fin mai après la désignation des délégués par les collectivités membres au SMITOM.

Fin de la séance : 11h35